



SwissLife

Gestion de fortune professionnelle avec Swiss Life Premium Delegate Prime

Gérés et surveillés par des professionnels de l'investissement:
avec Swiss Life Premium Delegate Prime, votre capital est en tout temps
entre les mains de professionnels. Bénéficiez du savoir-faire de longue date
de Swiss Life Asset Managers et faites fructifier encore davantage votre
argent. Pour une vie en toute liberté de choix – aujourd'hui comme demain.

Vous souhaitez:

- Faire gérer votre capital par des experts?
- Investir selon vos besoins?
- Que votre épargne génère un rendement adéquat?
- Être en mesure d'adapter votre stratégie de placement à votre situation personnelle?

Aperçu de vos avantages:

- En plus du placement de base, vous pouvez investir dans trois thèmes pertinents pour vous et les pondérer en fonction de vos préférences personnelles.
- Déléguez toutes les décisions de placement importantes à des experts et faites surveiller en toute simplicité votre placement.
- Profitez d'un rendement adéquat quel que soit le niveau de taux d'intérêt.
- Profitez de la longue expérience de Swiss Life Asset Managers en matière de gestion des risques de placement.

Gestion de fortune avec des fonds attrayants

Avec Swiss Life Delegate Premium, votre argent est géré de manière professionnelle et placé dans des fonds. Vous avez le choix entre un placement de base et trois thèmes de placement. Vous pouvez les composer et les pondérer en fonction de votre profil de risque selon vos besoins et préférences personnels – c'est vous qui décidez!

Graphique explicatif

Le placement de base est toujours inclus au début et pendant la durée de votre placement. Vous pouvez le compléter personnellement par trois thèmes au maximum.

Placement de base
Core

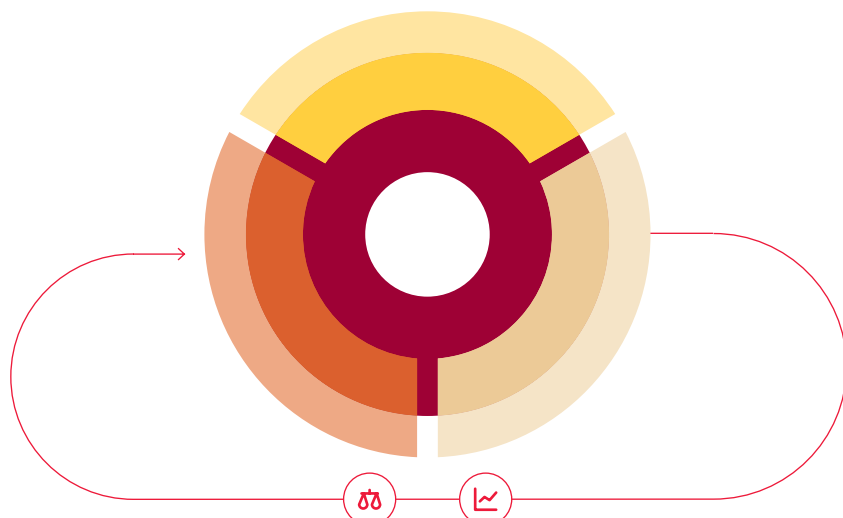
Module thématique
Focus Swissness

Module thématique
Focus Environment

Module thématique
Focus Opportunity

Au moins
50–100%

Au max.
0–30%



Nos modules thématiques – votre sélection

Core

Le placement de base utilise la stratégie de placement éprouvée bien connue de Swiss Life Premium Delegate. La stratégie de placement globale et largement diversifiée est gérée par Swiss Life Asset Managers à l'aide d'une approche active basée sur le risque, qui contribue à diversifier le placement global.

Placement axé Swissness

Avec Swissness, vous pouvez investir dans la production locale et bénéficiez des avantages suivants:

- Une économie suisse innovante et orientée vers l'exportation
- L'atout local grâce à des conditions-cadres stables, une transparence et des normes élevées
- Un investissement dans des entreprises suisses connues et performantes par le biais de fonds de placement
- La stabilité du franc suisse, pas de risque de change

Swissness comprend des fonds de placement qui investissent dans des actions, des obligations, des placements sur le marché monétaire ou des biens immobiliers libellés en francs suisses.

Placement axé Opportunity

Opportunity comprend des fonds de placement qui, du point de vue du gestionnaire de fortune de SLAM, visent la réalisation d'un rendement supérieur plus adapté aux risques. La composition du portefeuille peut varier dans le temps en fonction de la situation du marché et du choix des fonds adéquats. Le gestionnaire de fortune procède régulièrement à une évaluation de la sélection et modifie le portefeuille en conséquence.

Placement axé Environment

Environment comprend des fonds de placement qui, outre des objectifs financiers, poursuivent des objectifs de placement durables ambitieux et mesurables et qui visent à apporter une contribution positive à l'intérêt général. Pour ce thème, on sélectionne des fonds dont l'investissement est axé sur la dimension environnementale (p.ex. changement climatique, biodiversité ou obligations qui financent des projets respectueux de l'environnement).

La sélection repose sur trois critères principaux:

- i) le respect des critères minimaux ESG
- ii) la démonstration d'un effet positif mesurable dans la pratique et
- iii) la qualité en termes de rendement et de risque.

Bien que ce portefeuille soit axé sur la dimension environnementale, il est largement diversifié et peut se composer de fonds investissant dans des actions et des obligations de ce domaine, ainsi que de fonds monétaires, de fonds mixtes et de fonds immobiliers.

Vous trouverez des informations détaillées sur le placement de base et les trois thèmes de placement dans nos fiches d'information.

Mention légale: Le présent document est un document marketing. Les données fournies ici sont purement informatives. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Le présent document comprend des déclarations prospectives qui reflètent nos estimations et nos attentes à un moment donné. Il se peut toutefois que ces dernières s'écartent nettement des évolutions et résultats effectifs en raison de différents risques, incertitudes et autres facteurs d'influence. Les revenus et la valeur des parts de fonds peuvent diminuer ou augmenter, et une perte totale du capital investi dans lesdites parts n'est pas à exclure. Les performances historiques ne constituent pas une base suffisante pour prévoir l'évolution future des valeurs et des prix. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux contenus dans les portefeuilles (prospectus, contrat de fonds, informations clés pour l'investisseur [DICI] ou feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestre) est disponible gratuitement sous forme imprimée ou électronique auprès de Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, info@swisslifeam.com, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez obtenir les coordonnées et des informations sur la direction du fonds, le représentant et le service de paiement ainsi que sur le pays d'origine du placement collectif de capitaux auprès de Swiss Life Asset Management SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés à ces dernières. «Swiss Life Asset Managers» est le nom de marque des activités de gestion de fortune du groupe Swiss Life.

Faits et chiffres

L'offre

Type	Mandat de gestion de fortune composé d'un placement de base et de trois thèmes de placement au choix
Clientèle éligible	Personnes de plus de 18 ans domiciliées en Suisse
Monnaie de référence	CHF
Gestion de compte et dépôt	Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
Formes d'épargne	Versements uniques ou réguliers
Versement minimum	CHF 250 000 avec l'obligation de passer à CHF 500 000 en trois ans
Versements et retraits	Possible à tout moment
Achat/vente de parts de fonds	Selon le rythme d'investissement ou de désinvestissement
Clôture	Le compte en fonds peut être clos sans frais à tout moment
Impôts	La valeur des parts de fonds est soumise à l'impôt cantonal sur la fortune, les revenus de placement sont soumis à l'impôt sur le revenu. Les bénéfices en capital issus de la fortune privée sont exonérés d'impôts.
Instruments de placement	Fonds de placement à gestion active de Swiss Life et de sociétés de fonds tiers renommées
Stratégies de placement	Choix parmi quatre stratégies de placement: Income, Balanced, Growth et Equity
Gestionnaire de fortune	Swiss Life Asset Management SA
Rééquilibrage	Au choix: <ul style="list-style-type: none">• Une fois par an• A la demande du client, max. une fois par mois
Frais et commissions	<ul style="list-style-type: none">• Une commission d'émission de 1,5% est prélevée sur tous les montants de placement versés.• Taxe forfaitaire par trimestre:<ul style="list-style-type: none">- Jusqu'à 499 999 CHF: 0,3%- A partir de 500 000 CHF: 0,25%- A partir de 1 mio. CHF: 0,22%- A partir de 2 mio. CHF: 0,21%• La taxe forfaitaire comprend notamment la commission de gestion d'actifs s'élevant au maximum à 0,2% par an.• Pas de commission de rachat• Les éventuels frais tiers, frais de change, impôts et taxes légales sont facturés et ne sont pas inclus dans les commissions et frais susmentionnés.



Et après? Réponses à vos questions

Les mandats de gestion de fortune ne sont pas toujours évidents à expliquer, nous en sommes bien conscients. Votre situation personnelle mérite en outre un conseil sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter! Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre produit Swiss Life Premium Delegate Prime en consultant notre site Internet www.swisslife.ch/premiumdelegateprime



En cas de question, veuillez contacter votre conseiller ou nous appeler au 043 284 33 11.